

Thème : La justice pénale des mineurs

Date : Vendredi 16 octobre 2020 de 9h30 à 17h

Lieu : Institut Municipal d'Angers - 9 rue du Musée - 49000 ANGERS

Objectifs :

- *Acquérir ou approfondir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la justice pénale des mineurs*
- *Appréhender les modifications textuelles les plus récentes en ce domaine (loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, décret n° 2019-507 du 24 mai 2019) et les grandes lignes de celles qui sont annoncées pour les prochains mois (code de la justice pénale des mineurs).*

Programme :

- **Les principes fondant la justice pénale des mineurs**
- **L'organisation de la justice pénale des mineurs**
- **La procédure pénale applicable aux mineurs**
- **Le droit de la peine adapté aux mineurs**

Moyens pédagogiques

Conférence avec échanges interactifs et remise d'un support incluant l'exposé de l'intervenant et de nombreuses références jurisprudentielles et doctrinales actualisées

Intervenant

Monsieur Jean-Pierre MÉNABÉ, Premier Président de la Cour d'appel de Nancy, Ancien professeur associé à la faculté de droit de La Rochelle

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 150€ la journée de formation (hors abonnement) et 75€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.